

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-055723-189
N° BUREAU : 185620-017
**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

COUR SUPÉRIEURE
« *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LRC 1985, ch.
C-36), en sa version modifiée »

**V.A. INC.,
LOCATION V.A. INC.,
9288-7561 QUÉBEC INC. ET
9001-6346 QUÉBEC INC.,**

Personnes morales dûment constituées ayant leur principale place
d'affaires située au 600, rue Louis-Pasteur, dans la ville de
Boucherville, dans la province de Québec, J4B 7Z1;

Ci-après collectivement appelées
les « Compagnies débitrices »

**FORMULAIRE DE VOTE SUR LE PLAN DE TRANSACTION
ET D'ARRANGEMENT DES COMPAGNIES DÉBITRICES**

_____ de _____
(Nom et poste ou fonction du signataire autorisé de l'entité
créancière)

(Nom de l'entité créancière)

Par la présente, je demande au Contrôleur, Raymond Chabot inc., d'enregistrer mon vote sur la résolution soumise aux créanciers visés d'approuver le Plan de transaction et d'arrangement des Compagnies débitrices en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* daté du 9 juillet 2019 (le « **Plan** ») dont le dépôt a été autorisé par l'Ordonnance initiale, comme suit:

EN FAVEUR DE L'APPROBATION DU PLAN

CONTRE L'APPROBATION DU PLAN

Notes :

1. Les seuls créanciers autorisés à remplir ce formulaire sont ceux qui sont autorisés à voter à l'assemblée des créanciers du 25 juillet 2019, soit ceux ayant une réclamation prouvée, comme définie au Plan et à l'Ordonnance relative au traitement des réclamations et relative à la convocation et la tenue des assemblées.
2. La détermination à savoir si un créancier a une réclamation prouvée et le montant de ladite réclamation prouvée sera faite en conformité l'Ordonnance relative au traitement des réclamations et relative à la convocation et la tenue des assemblées et le Plan.
3. Un créancier disposant d'une réclamation prouvée peut voter avant la date prévue de l'assemblée en soumettant au Contrôleur le présent formulaire de vote avant l'assemblée des créanciers :

Raymond Chabot inc.
« V.A. inc. et al. – Formulaire de vote »
a/s Philippe Daneau
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Télécopieur : 514 858-3303
Courriel : ReclamationMtl@rcgt.com

4. Afin d'être considéré, le présent formulaire de vote devra avoir été reçu par le Contrôleur **au plus tard à 10 h le 25 juillet 2019**, soit avant le début de l'assemblée des créanciers.

Signé à _____

le _____

(Signature du signataire autorisé)

(Signature du témoin)